

## Les UGECAM dans la tourmente : un point sur la situation

Depuis quelque temps, les UGECAM sont dans la ligne de mire, elles subissent plusieurs attaques, certaines prédisant même leur sortie de la Sécurité Sociale ! En ce début d'année, nous faisons un point sur la situation :

★ **Rapport de la Cour des Comptes** : Totalemment à charge et exclusivement gestionnaire, il porte de graves accusations à l'encontre des établissements et de leurs salariés. Il appelle à la mise en place rapide d'une réorganisation à tout va afin de mobiliser des marges efficaces, ce qui va passer par des restructurations et des mutualisations. Il dénonce également des coûts salariaux structurellement élevés en pointant nos grilles de salaires et notre convention collective. Pour conclure, il prône rien de moins que la sortie des UGECAM de l'Assurance Maladie et de faire évoluer le cadre de gestion des établissements vers le droit commun. Ce rapport ne prend en compte que l'aspect financier alors que les UGECAM ont déjà subis de nombreuses fermetures d'établissements et qu'elles concentrent les plus bas salaires de notre institution. A contrario, il oublie totalement d'aborder les besoins de la population auxquels doit pourtant répondre l'Assurance Maladie !

★ **COG (Convention d'Objectif et de Gestion) 2018/2021** : Il s'agit du contrat signé entre l'Etat et l'Assurance Maladie qui définit les objectifs à atteindre durant les 3 prochaines années. Cette COG est encore en cours de discussion, mais on peut s'attendre à des pressions financières encore plus présentes ! Si le maintien des UGECAM au sein de la Sécurité Sociale ne semble pas remis en question, sauf pour certaines activités, dans le même temps l'équilibre financier reste un objectif majeur. Une reconfiguration géométrique des UGECAM pour correspondre au découpage territorial des ARS est envisagée, celle-ci ne devrait pas être de grande ampleur, mais pourrait tout de même redéfinir les contours de la notre. Un renforcement de la gouvernance du groupe UGECAM est aussi mentionné. Au niveau des orientations d'activités, elles s'inscrivent dans les priorités de santé publique : plans AVC (neuro), Alzheimer, Autisme et poursuite du développement et l'HDJ.

★ **Audits sur certains établissements** : Diligentés par la CNAMTS sur les établissements en fort déficit, dont 2 sur notre UGECAM (Val Rosay et La Maisonnée). Rappelons que nous en avions déjà eu un il y a environ un an et demi sur le Val Rosay, au sujet duquel, malgré toutes nos demandes, nous n'avions jamais eu de restitution, nous l'avions en conséquence renommé l'audit fantôme ! Nous avons demandé d'en avoir une copie afin d'en comparer les conclusions. Dans le cadre de ce nouvel audit, nous avons souhaité être auditionné, la rencontre a eu lieu le 8 décembre. Celle-ci nous a permis de faire part de notre expertise et de nos analyses sur le plan de l'organisation et des conditions de travail, d'expliquer et de défendre nos accords locaux, notamment ceux relatifs au temps de travail, mais également d'aborder les problématiques du management et de la politique RH. Les conclusions devraient être très prochainement connues, nous vous tiendrons informés.

*Comme vous l'aurez compris, en ce début d'année, de nombreuses menaces pèsent sur notre avenir et la pérennité de certains établissements. Sans se voiler la face, sur le plan organisationnel sont ciblés le temps de travail (roulement, plannings...) et les effectifs. La loi travail, avec notamment l'inversion de la hiérarchie des normes, est une menace supplémentaire leur permettant de se soustraire à certains dispositifs conventionnels.*

**La CGT défendra nos droits et nos acquis. Il est inadmissible que les salariés soient pris pour cible, en voulant leur faire payer la facture des erreurs passées. NON, ILS NE SONT PAS RESPONSABLES DE LA SITUATION ACTUELLE, bien au contraire ce sont eux qui ont fait tourner les établissements pendant toutes ces périodes marquées par des successions de directions générales ou d'établissements.**

\*\*\*\*\*

## Points de Compétence : des négociations en montagnes russes !

Lors des Négociations Annuelles Obligatoires nous avons essentiellement débattu des modalités d'attribution des points de compétence, pour lesquelles notre syndicat avait déposé une proposition visant à instaurer un système plus juste et transparent. La première réunion nous a permis d'exposer les raisons et les motivations de notre proposition. À la 2ème, la Direction nous a soumis un projet d'accord, pour nous inacceptable, au lieu de corriger l'injustice, il permettait au contraire de mieux rétribuer quelques uns au détriment du plus grand nombre. Lors de la 3ème, il y a eu des avancées significatives, se concrétiseront-elles en accord ?

**Pour la CGT, nécessité d'un engagement sur un effectif raisonnable de salariés obtenant des points de compétence parmi ceux n'ayant pas eu depuis le plus longtemps. Il est capital pour le bon fonctionnement de nos établissements, d'assurer une évolution salariale à tous les agents, en valorisant une motivation collective et pas uniquement individuelle.**



*Petit rappel : Si vous n'avez pas eu de points compétence depuis 3 ans ou plus, vous pouvez, conformément à l'article 7 de notre protocole d'accord sur la classification de 2004, demander un examen personnalisé de votre situation. Il n'est pas trop tard, vous pouvez encore le faire ! Pour cela, adressez un courrier à votre direction, vous en trouverez un exemple sur notre site à la Rubrique « Salaires - Points de compétence ».*

\*\*\*\*\*

## **Déclaration du syndicat CGT au CCE du 14 décembre 2017 :**

Au regard du contexte actuel caractérisé par des pressions incessantes auprès des salariés (convocations, courriers, ruptures conventionnelles et licenciements), notre syndicat a interpellé notre Direction Générale, par cette déclaration en CCE, pour faire cesser au plus vite ces pratiques managériales agressives et impulser un management bienveillant.

### **Déclaration du syndicat CGT - CCE - 14/12/2017**



Le syndicat CGT de l'UGECAM Rhône-Alpes intervient aujourd'hui, par cette déclaration au Comité Central d'Entreprise, pour alerter et dénoncer les pratiques et méthodes de management relevant de l'intimidation, mises en place sur l'ensemble des établissements.

En effet, convocations orales ou écrites (officielles ou non), courriers de rappels à l'ordre ou à la règle sont devenus fréquents. A cela s'ajoute une recrudescence des ruptures conventionnelles devenues la facilité pour se séparer de certains salariés, avec en plus une disparité entre les indemnités, certains partant avec la prime légale et d'autres conventionnelles, mais aussi plusieurs licenciements, tous

condamnés par notre syndicat, et dont le dernier en cours, d'une salariée en difficulté présente depuis 36 années dans un établissement, souligne toute la violence de la politique salariale qui s'est installée dans notre UGECAM.

Si la CGT ne conteste pas que certaines mesures restent parfois nécessaires face à de graves dysfonctionnements, manifestement là nous assistons à une dérive dont les conséquences sont lourdes sur la santé des salariés et ont des répercussions sur l'ensemble des agents. Ce management par la peur, les pressions continues subies par les professionnels et l'infantilisation des salariés ne peuvent que nuire à la sérénité nécessaire pour exercer nos métiers en toute confiance, mais également à la motivation et l'implication du personnel et ainsi au bon fonctionnement de nos établissements. Les salariés étaient déjà confrontés à une dégradation inquiétante de leurs conditions de travail, notamment liée au sous effectif chronique imposé par les contraintes budgétaires, mais aujourd'hui ils font face à la suspicion permanente, ils ne sont plus considérés que comme une charge et un coût et non comme une richesse et un potentiel.

Aussi au regard de ces éléments et dans un tel contexte, vous comprendrez, Madame la Directrice Générale et Madame la Responsable des Ressources Humaines de notre UGECAM, qu'il sera compliqué pour notre syndicat de discuter de sujets essentiels, tels que la Qualité de Vie au Travail, la prévention des risques psychosociaux et même d'aborder les négociations sur la santé au travail. Nous ne saurions débattre dans le virtuel alors que la réalité sur le terrain est tout autre. Aussi nous vous demandons très rapidement, car la souffrance et le mal-être des salariés l'imposent, de faire cesser ces pratiques et d'impulser la mise en place d'un management bienveillant pour que les salariés puissent enfin exercer leurs missions professionnelles dans une ambiance saine et sécurisante.

\*\*\*\*\*

## **EN BREF**

**\*Des travaux au siège !** Il est prévu sur cette année 2018, des travaux de réaménagement des bureaux du siège pour un montant d'environ 60000 euros. Si ceux-ci sont très certainement un intérêt, cela interroge tout de même en terme de priorité, au regard du manque d'effectif et de matériel, mais aussi de l'état de certains locaux dans les établissements.

*Quand on nous répète matin, midi et soir qu'il n'y a pas d'argent, certains choix interrogent et laissent un goût amer...*

**\*Centralisation de plusieurs fonctions :** Plusieurs services administratifs (paye et DAC notamment) ont été, ou seront, regroupés sur le siège. Si une certaine forme de centralisation peut permettre d'assurer un fonctionnement identique et une certaine équité entre les établissements, celle-ci a aussi ses limites, elle s'est souvent faite au détriment du bon fonctionnement des établissements, en dépouillant à l'extrême l'effectif des services administratifs sur certains sites.

**\*Élections des représentants au Conseil :** Elles auront lieu sur mars/avril de cette année. Au regard du contexte actuel, cette élection est majeure, il est important de nous doter de représentants du personnel qui défendront nos établissements, nos droits et la qualité de notre travail. Vous pouvez compter sur la CGT qui, quelque soit les instances ne parle que d'une seule voix. [Le vote CGT, notre meilleur atout !](#)

**Toute l'équipe (élu.e.s et adhérent.e.s) du syndicat CGT de l'UGECAM-RA vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Celle-ci s'annonce compliquée pour nos structures, mais souhaitons nous de toujours débattre, proposer, et agir ensemble. C'est collectivement que nous pensons le mieux et que nous sommes le plus fort. En 2018, partageons nos idées, toujours plus haut, toujours plus fort... Et tout devient possible! Vivons intensément 2018**



**Pour nous contacter :** [cgtugecamra@yahoo.fr](mailto:cgtugecamra@yahoo.fr)



**Site internet :** [cgtugecamra.revolublog.com](http://cgtugecamra.revolublog.com)

